

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** 43 (2006)  
**Heft:** 1685

**Artikel:** Electricité : politique à contre-courant  
**Autor:** Tille, Albert  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1008986>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 17.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Politique à contre-courant

**Le déficit en électricité s'annonce massif dans les décennies à venir. La politique énergétique devra être plus vigoureuse car la pratique actuelle ne peut ni freiner la consommation, ni développer les énergies alternatives.**

L'Office fédéral de l'énergie planche sur les besoins en électricité dans les trente prochaines années. Les résultats détaillés sont attendus pour la fin de cette année. Mais les tendances, déjà connues, sont préoccupantes. Si la loi sur l'énergie est appliquée avec la modération actuelle, la consommation d'électricité augmentera de 24%. Dans un second scénario, cette progression pourrait être ramenée à 18% par des mesures d'économies plus volontaires. Mais, malgré cet effort, le déficit en électricité s'annonce massif. Il sera de 17 milliards de kilowattheures par année. A la croissance de la consommation viendra s'ajouter un tarissement d'importantes sources d'énergie. Les contrats d'approvisionnement avec la France arriveront à échéance et les centrales nucléaires suisses seront en fin de vie. L'Office fédéral de l'énergie juge possible de combler un tiers de ce déficit, soit quelque 6 milliards de KWh, par le développement des énergies renouvelables. Pour rendre ces nouvelles sources compétitives, il faudrait octroyer des soutiens financiers pouvant dépasser 300 millions de francs par année. Nous n'en sommes pas là. La Suisse accuse même un important retard par rapport à plusieurs pays qui nous entourent.

La timidité du soutien a des effets particulièrement négatifs dans le domaine du solaire photovoltaïque. La matière première de cette technologie est le silicium. Abondant dans la nature, il représente 28% de l'écorce ter-

restre. Mais seules huit firmes au monde ont actuellement la capacité de conditionner ce semi-conducteur. Et comme le marché flambe à cause de la demande massive en Allemagne, au Japon et aux Etats-Unis, le silicium utilisable pour le solaire est en pénurie. Conséquence, les prix augmentent et les quantités disponibles vont en priorité aux firmes qui passent des contrats de longue durée pour des commandes importantes. Le directeur de l'association professionnelle de la branche confie au *Tages Anzeiger* que les entreprises suisses peinent à suivre le mouvement. Comme les subventions sont en baisse, le photovoltaïque n'est plus du tout compétitif. Certaines entreprises

se détournent du marché intérieur pour exercer leurs activités en Allemagne où le subventionnement permet l'extension des énergies renouvelables. La politique du «stop and go» de la Confédération en mal d'économies budgétaires est particulièrement nocive pour des investissements dans les nouvelles technologies qui ne peuvent se développer que sur le long terme.

Même si la Confédération décide d'apporter un soutien important et durable aux énergies renouvelable, la Suisse sera contrainte de trouver des sources dans des centrales nucléaires de nouvelles générations ou des centrales thermiques. Dans des scénarios audacieux, l'Office fédéral de

l'énergie estime que l'on pourrait diminuer cette dépendance aux grandes centrales par une stabilisation, voire une diminution de la consommation d'électricité. Il faudrait alors prendre des mesures rigoureuses, telles que la hausse massive des prix, qui devraient doubler, l'introduction d'une fiscalité écologique, l'interdiction des appareils gourmands, ou même le contingentement de la consommation. Le parlement fédéral a refusé la taxe CO<sub>2</sub> sur les carburants et doit encore accepter celle sur les combustibles. On voit mal comment il pourrait accepter les mesures drastiques imaginées pour combler le déficit en électricité. at

## Fabrique de DP

*Domaine Public* fait une pause de deux semaines pendant les fêtes de Pâques. Le journal paraîtra à nouveau le vendredi 28 avril 2006. Nous vous remercions de votre fidélité.

[www.domainepublic.ch](http://www.domainepublic.ch)

Retrouvez les actualités, les forums et les articles enrichis de références et de commentaires sur notre site Internet même pendant les relâches.

## Abonnez-vous à **L'Événement** syndical

Grâce à une parution hebdomadaire, *L'Événement syndical* suit de près l'évolution du monde du travail. Socialement engagé, il aborde les thèmes essentiels liés aux enjeux professionnels et économiques actuels, tels que les questions de santé et de pénibilité au travail, les grands mouvements de l'économie et leurs conséquences pour les salariés, ou encore les inégalités entre les femmes et les hommes. Il se fait aussi l'écho des luttes syndicales dans notre pays et à l'échelle internationale et propose un éclairage différent sur l'actualité.



- Je souscris un abonnement standard (55 fr. par an)  
 Je souscris un abonnement de soutien (80 fr. par an)  
 Je souhaite bénéficier de votre offre d'essai et recevoir gratuitement *L'Événement syndical* pendant 1 mois

Nom, prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

NPA/Localité \_\_\_\_\_

**A retourner à L'Événement syndical, place de la Riponne 4, 1005 Lausanne, [forum@evenement.ch](mailto:forum@evenement.ch)**